



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

du Registre des délibérations du Conseil municipal

| Légal | En exercice | Présents | Procurations | Absent(s) |
|-------|----------------|----------|--------------|-----------|
| 49 | 49 | 29 | 14 | 6 |

SEANCE du vendredi 29 mars 2019

**OBJET : 11-11 - DOMAINE
PUBLIC - SINISTRES ET DEGATS
- RECOUVREMENT AUPRES DES
TIERS RESPONSABLES OU DE LEURS
ASSUREURS**

Le vendredi 29 mars 2019 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 22/03/19, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire.

Présents :

M. Jean LEONETTI, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Serge AMAR, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. André-Luc SEITHER, M. Yves DAHAN, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Khéra BADAoui, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Martine SAVALLI, Mme Jacqueline DOR, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Henri CHIALVA, Mme Marguerite BLAZY, M. Gérald LACOSTE, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, M. Eric PAUGET, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Rachel DESBORDES, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Marc GERIOS, Mme Michèle MURATORE, Mme Cécile DUMAS

Procurations

M. Jacques GENTE à M. Jean LEONETTI
Mme Angèle MURATORI à Mme Marina LONVIS
M. Marc FOSSOUD à M. Yves DAHAN
Mme Anne-Marie DUMONT à M. Serge AMAR
Mme Françoise THOMEL à Mme Anne-Marie BOUSQUET
M. Alain CHAUSSARD à M. Hassan EL JAZOULI
M. Michel GASTALDI à M. Henri CHIALVA
M. Bernard MONIER à M. Patrice COLOMB
Mme Cléa PUGNAIRE à M. Patrick DULBECCO
Mme Carine CURTET à M. Gérald LACOSTE
M. Bernard DELIQUAIRE à M. Eric PAUGET
Mme Alexia MISSANA à Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN
Mme Agnès GAILLOT à Mme Vanessa LELLOUCHE
M. Pierre AUBRY à Mme Michèle MURATORE

Absents : M. Mickael URBANI, M. Matthieu GILLI, M. Tanguy CORNEC, Mme Anne CHEVALIER, M. Lionel TIVOLI, M. Louis LO FARO

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

958/19

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le - 4 AVR. 2019

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le - 4 AVR. 2019

Par délégation du Maire,



Directrice des Affaires Générales
et du Contentieux

L. MALHERBE

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme BORCHIO-FONTIMP, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

11-11 - DOMAINE PUBLIC - SINISTRES ET DEGATS - RECOUVREMENT AUPRES DES TIERS RESPONSABLES OU DE LEURS ASSUREURS

Commission(s) : FINANCES - RESSOURCES - MOYENS GENERAUX - NTIC

La Commune s'est trouvée engagée dans différents sinistres et dégâts au domaine public pour lesquels elle récupère auprès des tiers responsables ou de leurs assureurs la somme de 12 906.16 € (douze mille neuf cent six euros et seize cents).

S'il appartient à Monsieur le Maire d'accepter, sur le fondement de l'article L. 2122-22 6° du Code général des Collectivités territoriales, les indemnités de sinistre afférentes aux contrats d'assurance qu'il passe, le Conseil municipal reste compétent pour accepter les indemnités perçues en vertu des recours exercés directement par la Commune auprès des tiers responsables ou de leurs assureurs.

| N° Dossier | Date du sinistre | Objet du Sinistre | Montant en Euros |
|------------|------------------|--|------------------|
| 2018/228 | 19/02/2018 | Dégâts au domaine public VA (MAITRISE DE L'ENERGIE) C/STE CIFFREO BONA | 3 042.94 € |
| 2018/75 | 01/04/2018 | Dégâts au domaine public VA (GESTION CIRCULATION ET STATIONNEMENT) C/EL ABED Nada | 1 068.00 € |
| 2018/172 | 15/07/2018 | Dégâts au domaine public VA (ENTRETIEN VOIRIE ET SIGNALISATION) C/BOURCIER Pascal | 144.00 € |
| 2018/194 | 28/07/2018 | Dégâts au domaine public VA (ENTRETIEN VOIRIE ET SIGNALISATION) C/STE VECTALIA | 441.60 € |
| 2018/191 | 29/07/2018 | Dégâts au domaine public VA (ENTRETIEN VOIRIE ET SIGNALISATION) C/KOULOUEH Karima | 132.00 € |
| 2018/221 | 18/08/2018 | Dégâts au domaine public VA (ENTRETIEN VOIRIE ET SIGNALISATION) C/NION Pascale | 186.00 € |
| 2018/213 | 18/08/2018 | Dégâts au domaine public VA (ENTRETIEN VOIRIE ET SIGNALISATION) C/ LINGENIEUR Romain | 1 108.80 € |
| 2018/225 | 04/09/2018 | Dégâts au domaine public VA (ENTRETIEN VOIRIE ET SIGNALISATION) C/MARRA Rocco | 290.40 € |
| 2018/235 | 17/09/2018 | Dégâts au domaine public VA (ENTRETIEN VOIRIE ET SIGNALISATION) C/MORELLE Gabrielle | 480.00 € |
| 2018/245 | 22/09/2018 | Dégâts au domaine public VA (ENTRETIEN VOIRIE ET SIGNALISATION) C/ JALLIFIER TALMAS Coralie | 326.40 € |

11-11 - DOMAINE PUBLIC - SINISTRES ET DEGATS - RECOUVREMENT AUPRES DES TIERS RESPONSABLES OU DE LEURS ASSUREURS

Commission(s) : FINANCES - RESSOURCES - MOYENS GENERAUX - NTIC

| | | | |
|----------|------------|--|------------|
| 2018/272 | 29/10/2018 | Dégâts au domaine public VA C/MATMATI Manel | 3 670.02 € |
| 2018/292 | 24/11/2018 | Dégâts au domaine public VA (ENTRETIEN VOIRIE ET SIGNALISATION) C/NAVARRO Estelle | 1 728.00 € |
| 2019/7 | 09/01/2019 | Dégâts au domaine public VA (ENTRETIEN VOIRIE ET SIGNALISATION) C/BETIN Frédéric | 288.00 € |

OUI CET EXPOSÉ

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

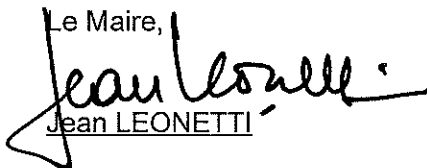
À l'unanimité,

- **APPROUVE** le recouvrement de la somme de 12 906.16 € (douze mille neuf cent six euros et seize cents) en règlement des différents sinistres et dégâts au domaine public pour lesquels la Ville d'Antibes s'est trouvée engagée.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr/>. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux."

Accusé de réception préfecture**Objet de l'acte :**

DCM N.11-11 - DOMAINE PUBLIC - SINISTRES ET DEGATS - RECOUVREMENT AUPRES DES TIERS RESPONSABLES OU DE LEURS ASSUREURS

Date de transmission de l'acte : 04/04/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 04/04/2019

Numéro de l'acte : lmc1729320 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20190329-lmc1729320-DE

Date de décision : 29/03/2019

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.5. Autres actes de gestion du domaine public